

Examen professionnel de contremaître maçon/ne

Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)
Association Suisse des Entreprises de Forage et de Sciage du Béton (ASFS)
Infra Suisse
Cadres de la Construction Suisse
Syndicat Unia
Syndicat Syna



Aide-mémoire concernant l'inscription électronique à l'examen professionnel de contremaître construction

L'inscription à l'examen professionnel fédéral de contremaître construction se fait en ligne. Veuillez utiliser la plate-forme d'inscription www.entrepreneur.ch/contremaitre à cet effet.

L'inscription se fait en deux étapes:

1. Aux pages 1 et 2, veuillez saisir vos données personnelles et celles concernant votre employeur. Faites svp attention à la saisie correcte de votre adresse courriel !
2. Après avoir activé le bouton de confirmation, vous recevrez un lien personnel par courriel. Ce lien vous permettra de compléter l'inscription. Vous pourrez ensuite télécharger les documents obligatoires énumérés ci-dessous. Seuls les fichiers de type PDF et/ou JPG peuvent être téléchargés.
 - CFC 1^{er} apprentissage** et, le cas échéant, CFC 2^{ème} apprentissage. Veuillez noter la désignation professionnelle correcte et l'année d'obtention du certificat fédéral de capacité.
 - Veuillez télécharger le certificat de **chef d'équipe**, indiquer l'école visitée et l'année d'obtention du certificat.
 - Les informations sur **l'école de contremaître** choisie et l'année d'obtention du certificat sont à mentionner.
 - Attestations de travail actuelles** avec mention du métier détaillé et de la durée exacte du travail, soit les dates du début et de la fin de l'entrée en fonction. Veuillez-vous référer au [modèle d'attestation de travail](#) publié notre site Web.
 - Copies Recto et verso d'une pièce d'identité officielle** (carte d'identité ou passeport).
 - Formulaire « Paiement des frais pour l'examen professionnel de contremaître construction »**. Vous trouverez ce document aussi bien dans l'inscription en ligne que sur notre site Web. Nous vous prions de bien vouloir remplir et signer ce formulaire. Si votre employeur prend en charge les frais, il doit signer le formulaire et y apposer le cachet de l'entreprise. Veuillez ensuite télécharger le document.

Après avoir saisi les informations et téléchargé les documents exigés, vous pourrez conclure l'inscription. Vous recevrez ensuite un deuxième courriel confirmant votre inscription provisoire. Vos données seront ensuite examinées par le secrétariat d'examen.

Si vous deviez changer d'adresse après avoir soumis votre inscription, nous vous demandons de nous envoyer les nouvelles informations dès que possible !

(Toutes les informations importantes relatives à l'examen seront envoyées à votre domicile.)

En cas de questions concernant votre inscription, veuillez-vous adresser au secrétariat d'examen au tél. +41 58 360 76 99 ou pruefungssekretariat@baumeister.ch